



l'écho

du bigorneau

LETTRE D'INFORMATION
Réseau Littorea : réseau national pour
une pêche à pied récréative durable

Actualités du Réseau

L'Observatoire Pêche à pied de loisir Manche mer du Nord : le bilan depuis 2018

Depuis 2018, l'**Observatoire de la pêche à pied de loisir en Manche – mer du Nord**, coordonnée par l'Union régionale des CPIE de Normandie, étudie les pratiques des pêcheurs à pied de loisir sur l'ensemble de la façade maritime, **de Dunkerque à la pointe Finistère**. A ce jour, **19 structures** (associations, collectivités, parc naturels...), toutes partenaires du Réseau Littorea, sont impliquées et collectent depuis maintenant **deux ans des données** permettant de mieux connaître les pratiquants, leurs profils et leur connaissance de la réglementation. Des actions de sensibilisation des pêcheurs à pied sur l'estran et lors d'évènements sont également au cœur de l'Observatoire, avec la distribution de réglottes de pêche à pied et la diffusion de conseils sur les bonnes pratiques et les effets sur les milieux naturels pêchés.

Des indicateurs de progrès permettant d'évaluer l'amélioration des pratiques de pêche sont également récoltés (nombre de pêcheurs sensibilisés, pourcentage de pratiquants connaissant la réglementation, pourcentage de paniers conformes en taille et quantité, ...). **Voici le bilan de ces suivis depuis 2018 :**



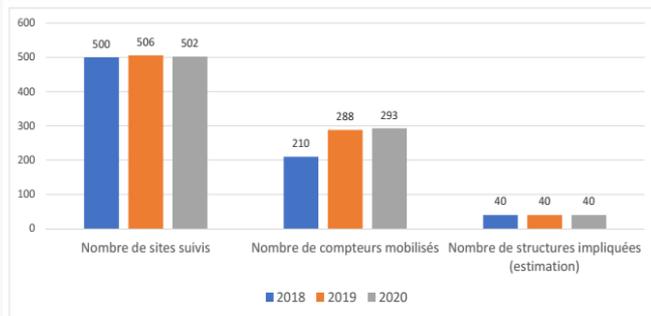
Les pêcheurs à pied réservent un accueil très favorable aux médiateurs de l'estran **avec moins de 1% de refus de dialoguer ou de mauvais accueil**. Globalement depuis le lancement de l'Observatoire, on peut faire le constat que les pratiques s'améliorent sur les territoires suivis.

Un effort doit cependant être fait pour que les informations **sur la qualité sanitaire des gisements** soient mieux prises en compte par les pêcheurs. C'est grâce à ces actions régulières sur une grande partie de la façade et un temps long, qu'une amélioration des pratiques est visible.

Pour plus d'informations : observatoirepapl@urcpienormandie.com et <http://www.urcpienormandie.com>

Bilan des comptages nationaux :

Dans le cadre de l'animation du Réseau Littorea débutée en 2018, **trois comptages collectifs nationaux** ont été réalisés grâce à l'implication de nombreuses structures relais, partenaires du réseau, qui ont mobilisés plusieurs compteurs (salariés et bénévoles) sur leurs territoires respectifs ; ces opérations permettent d'évaluer la fréquentation des pêcheurs à pied sur des centaines de sites en France métropolitaine.



Au cours de ces trois dernières années, c'est donc une **quarantaine de structures** qui a permis de couvrir un peu **plus de 500 sites de pêche à pied sur le littoral métropolitain**. Résultat encourageant de cette opération nationale annuelle : une nette augmentation au fil des années de la mobilisation des compteurs avec environ **300 compteurs présents sur les estrans en 2020** pour estimer la fréquentation, mais aussi dans la majorité des cas et selon les moyens disponibles, pour sensibiliser aux bonnes pratiques les usagers de l'estran, toujours très nombreux lors de ces grandes marées estivales. **Un grand merci à tous les compteurs bénévoles et les structures ayant pris part à ces comptages !**

Confinement : les pêcheurs à pied aiment la nature

Le contexte du confinement nous a appris à chacun. Nous avons remarqué que **la nature avait rapidement pris ses droits**, ce qui montre bien la pression que nous lui faisons subir en temps normal. Nous nous sommes aussi rendu compte combien elle nous manquait !

Attachés à l'air libre, au cycle des marées, à l'iode, à la biodiversité, **les pêcheurs ont leur rôle à jouer en matière de préservation de la nature**. Tout d'abord, en tant que connaisseurs, mais aussi car le plaisir de la pêche dépend directement du bon état écologique des habitats naturels que l'on fréquente. Alors, prenons le temps de découvrir toutes ces espèces, de comprendre comment elles vivent, comment elles forment ces écosystèmes complexes et fragiles tels que :

- **Les champs de blocs** (où un simple rocher peut abriter plus de 80 espèces visibles à l'œil nu !), les remettre dans le « bon sens » permet de préserver toute cette biodiversité,
- **Les herbiers marins** qui accueillent le développement de nombreux organismes dont des juvéniles de poissons,

Les **rapports nationaux 2019 & 2020** sont désormais disponibles sur notre site internet : <http://www.pecheapied-loisir.fr/comptage-collectif-national-des-pecheurs-a-pied-2019-2020/>



A vos agendas ! Le prochain comptage national se déroulera entre le lundi 23 août et le mercredi 25 août 2021.



Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter : reseau.littorea@gmail.com

- Ou encore les **plages** que l'on traverse. Beaucoup ont découvert l'existence d'oiseaux qui nichent à même le sable, comme le **gravelot à collier interrompu**, menacé par l'écrasement involontaire des œufs invisibles ou le dérangement répété.

Pensez à circuler en bas de plage entre mars et juillet pour protéger les nichées.



Anémone fraise



Sépiole



Gravelot à collier interrompu

Sur les côtes de France, on rencontre de plus en plus de promeneurs, qui viennent en famille profiter d'une marée basse pour explorer toutes ces merveilles : essayer de capturer une crevette, tenir un crabe, toucher du doigt une anémone, goûter un fragment d'algue, détailler une étoile de mer, fixer le regard d'un poisson de flaque, et pourquoi pas déguster une huître ou deux en passant... Ces moments sont intenses pour les enfants et les plus grands.

Les pêcheurs à pied sont les principaux usagers de ces estrans. C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'en prendre soin, pour montrer l'exemple, pour entretenir l'espoir que l'Homme peut vivre avec la nature sans la détruire. **En adoptant de bonnes attitudes, en améliorant sa connaissance à chaque sortie, un résultat est certain** : la nature se montrera à son tour bienveillante pour de belles pêches à pied et de bons souvenirs de marées. Mesurons la chance que nous avons et profitons-en comme il faut !

Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques de pêche à pied : www.pecheapied-loisir.fr

Du côté des territoires...

Les actions des partenaires du Réseau Littorea depuis 2018, en quelques chiffres :

Suite aux **comités techniques** qui se sont tenus en fin d'année 2020 pour les partenaires du Réseau Littorea des façades **Manche – Mer du Nord, Atlantique et Méditerranée**, le bilan des différentes actions menées sur les nombreux territoires œuvrant pour une gestion durable de la pêche à pied récréative ont pu être présentés.



Depuis 2018, ce sont :

- Au moins **517 sites** de pêche qui ont fait l'objet de **suivis de fréquentation** via des comptages réguliers ou collectifs depuis 2018 ;
- Au moins **56 sites** en France pour lesquels des **enquêtes auprès des pêcheurs à pied** ainsi que des **suivis comportementaux** ont été réalisés.
- Parallèlement, afin d'évaluer l'impact de l'activité sur la ressource et les milieux, ce sont **38 gisements** (coques, palourdes, moules, crabes de rocher, etc.) et **4 habitats** (champs de blocs, herbiers de zostères, moulières et récifs d'hermelles) qui ont été suivis par les partenaires du réseau ;



- Avec la mise en place de **marées de sensibilisation** et la réalisation **d'animations de découverte de l'estran et/ou de la pêche à pied**, ce sont au moins **139 sites de pêche** en France sur lesquels des actions pédagogiques ont été menées depuis ces trois dernières années.

- Au travers de cette sensibilisation, ce sont **entre 75 000 et 100 000 réglettes** de pêche à pied qui ont été **distribuées depuis 2018 en France**.

CARTE DES TERRITOIRES ET PARTENAIRES ENGAGÉS

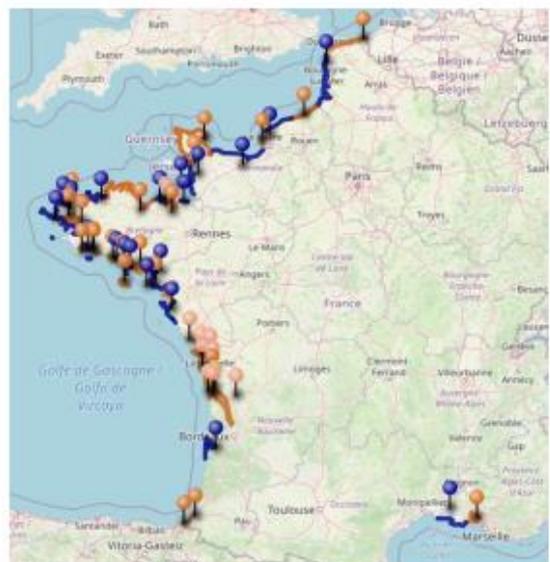
52 structures

agissant sur

36 territoires

3 territoires « orphelins » :

- Ouest Cornouaille / Baie d'Audierne (29)
- Pays de Retz (44)
- St-Gilles Croix de Vie aux Sables d'Olonne (85)



<http://www.pecheapied-loisir.fr/je-suis-pecheur/carte-interactive/>



Les tuyaux du Bigorneau !

Des ressources pédagogiques sur le littoral : le site internet « Toile de Mer » :

Le site [Toile de Mer](http://www.toiledemer.org) est un site qui a vu le jour en 2017, sous l'impulsion de la commission de travail « mer et littoral » du Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB).

Le principe de « Toile de Mer » est simple : **diffuser des informations** (actualités ; outils pédagogiques, ressources...) **sur l'éducation à la mer et au littoral en Bretagne** pour faciliter l'accès à cette éducation.



De nombreuses ressources pédagogiques sont ainsi accessibles en ligne gratuitement sur différentes thématiques liées au littoral. Parmi celles-ci, une **enquête scénarisée ludique « Qui a tué Odette la crevette ? »** à destination des enfants de cycle 2 et 3, leur permettant d'observer et d'identifier des animaux de l'estran. Au fil de l'enquête qu'ils devront mener, les élèves vont observer, manipuler et découvrir des informations sur plusieurs animaux de l'estran rocheux (leur morphologie leur régime élémentaire, etc.). La solution réaliste de l'enquête leur donnera un aperçu de la vie dans une flaque de l'estran rocheux.

Développée à l'origine pour être jouée « grandeur nature » en classe de découverte, l'enquête a été adaptée au format numérique à l'occasion du confinement du printemps 2020. L'ensemble du contenu (idée, scénario, mécanisme de jeu) est publié sous Licence Créative Commons et est téléchargeable, ici :

<http://www.toiledemer.org/wp-content/uploads/2020/11/mais-qui-a-tue-odette-la-crevette-full65.pdf>



Nouveautés réglementaires*

Réouverture de la pêche dans l'étang de Berre à la suite d'une crise anoxique : [arrêté n°R93-2020-04-06-001](#) portant encadrement des activités de pêche maritime professionnelle et de loisir des bivalves fouisseurs sur le littoral de l'étang de Berre et hors des limites administratives du Grand Port Maritime de Marseille.

Modification des conditions de pose de filets fixes et de lignes de fond dans le département du Nord : [arrêté n°248-2020](#) portant modification de l'arrêté n°90/2015 réglementant l'exercice de la pêche maritime à pied de loisir sur le littoral du département du Nord.

*Liste non exhaustive, concernant les textes encadrant la pêche à pied de loisir en France, portés à la connaissance des rédacteurs au cours des 10 derniers mois et en vigueur au moment de la parution de cette lettre.

Agenda

Comptage national des pêcheurs à pied 2021

Cette année, le prochain comptage collectif des pêcheurs à pied sera réalisé entre **le 23 et le 25 août 2021**. Si vous souhaitez participer à ce comptage, n'hésitez pas à nous contacter à : reseau.littorea@gmail.com



Suivez-nous sur :



pecheapied-loisir.fr



[ReseauLittorea](https://www.facebook.com/ReseauLittorea)



[@ReseauLittorea](https://twitter.com/ReseauLittorea)

Ont participé à la rédaction : Léa Brieau > URCPiE Normandie – Sarah Olivier > CPIE Marennes Oléron – Franck Delisle > VivArmor Nature.

Comité de rédaction : Stéphanie Tachoures (OFB) – Sarah Olivier (CPIE Marennes-Oléron) – Franck Delisle (VivArmor Nature).
Contact : reseau.littorea@gmail.com

